

# **ECOLE PRIMAIRE DE DRACY-LE-FORT**

## **INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE**

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu le :

**Vendredi 13 mars de 16h40 à 18h30**

Elles concernent les enfants nés en 2023 et les enfants nés en 2022 et 2021 non encore scolarisés à l'école.

Se munir des pièces suivantes :

- Le certificat d'inscription délivré par la mairie
- Un certificat médical (ou le carnet de santé) attestant que les 12 vaccins\* obligatoires sont à jour ou le carnet de santé
- Pour les enfants scolarisés dans une autre école et qui rejoindraient celle de Dracy-le-Fort, un certificat de radiation

Pour les personnes qui ne pourraient pas se présenter le jour des inscriptions, vous pouvez prendre rendez-vous avec Madame Gaudillière au 03.85.44.31.23

\*Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018